

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- [Archives 2023](#) >
- Face au blocage, Delhaize demande l'intervention d'un méd...

Face au blocage, Delhaize demande l'intervention d'un médiateur social

Catégorie

Actualité

Publication

28/03/2023

Face au blocage, Delhaize demande l'intervention d'un médiateur social

Le 3e conseil d'entreprise extraordinaire tenu aujourd'hui chez Delhaize n'a pas abouti à un progrès. Les syndicats reprochent à la Direction de Delhaize de ne faire aucune ouverture. Mais il faut aussi constater qu'ils n'acceptent d'autre hypothèse que le retrait du plan. Delhaize constate le blocage et demande au Vice-Premier Ministre Pierre-Yves Dermagne de nommer un médiateur social.

"Delhaize veut ainsi souligner, encore une fois, sa volonté d'investir dans le dialogue social et continuera à le faire. La direction de Delhaize espère obtenir un signal équivalent de la part des partenaires sociaux, et leur demande donc de rendre tous les supermarchés à nouveau accessibles aux clients," souligne l'enseigne dans un communiqué.

Confirmation: Delhaize s'engage fermement au maintien des salaires et conditions de travail

Ceci constitue aussi un tournant dans la communication de l'enseigne. Jusqu'ici, celle-ci n'avait pas souhaité exposer en détail ses arguments, afin de ne pas jeter d'huile sur le feu. On ne négocie pas en public, et pas avant d'avoir laissé s'exprimer l'émotion. Mais après trois réunions sans amorce de discussions, le blocage social est avéré. Et le reproche systématique qui est fait à Delhaize par les syndicats de ne pas être à l'écoute doit à présent agacer la Direction, et l'inviter à fournir sa propre lecture des faits. En clair : s'il y a blocage, c'est parce que les syndicats refusent par principe de discuter du plan, qu'ils rejettent purement et simplement parce qu'il s'écarte du mode de de gestion intégré, alors que toutes les garanties peuvent être offertes quant

aux conditions des salariés concernés : " Dans les supermarchés concernés, il n'y aura pas d'impact sur l'emploi, puisque tout le personnel sera transféré vers les nouveaux gérants indépendants, tout en maintenant les salaires et les conditions de travail. Les employés de nos supermarchés indépendants seront protégés par un cadre juridique clair, à la fois pendant la transition et à l'avenir, de la même manière qu'ils le sont actuellement. Tous les employés concernés conserveront leur emploi et pourront poursuivre leur carrière dans les futurs magasins autonomes, en conservant leur salaire et leurs conditions de travail actuels sans limitation dans le temps. Delhaize l'a également confirmé par écrit dans une lettre envoyée à tous les employés concernés."

Le communiqué de Delhaize, premier du genre depuis le début de la crise, entend rétablir une vision équilibrée des choses, puisque son silence volontaire avait abouti à ce que seuls les arguments des syndicats aient été repris jusqu'ici dans les media. Mais il renouvelle aussi l'expression d'une volonté de dialogue, à partir du moment où celui-ci ne correspond pas à un rejet pur et simple du transfert du parc vers des exploitants affiliés : "Depuis le lancement de cette concertation, Delhaize a organisé 3 conseils d'entreprise extraordinaires. Cependant, les partenaires sociaux ont à chaque fois quitté ces moments de dialogue social après un courte durée, malgré un ordre du jour qui prévoyait à chaque fois la possibilité de poser des questions supplémentaires et de faire des suggestions concernant le plan actuel. Toutes les questions soulevées jusqu'à présent ont reçu une réponse."

"Mener le dialogue social au sein du conseil d'entreprise et non par le biais des médias ou de forums public"

"Delhaize a beaucoup de compréhension pour l'émotion et les interrogations de ses collaborateurs." poursuit le communiqué. "La direction de Delhaize veut, et va donc, poursuivre ses efforts pour rendre ce dialogue social possible. En demandant la désignation d'un médiateur social, Delhaize veut donner toutes ses chances au dialogue social dans l'intérêt des travailleurs. Cela devrait permettre de fournir toutes les informations complémentaires sur le plan d'avenir, de répondre à toutes les questions de nos partenaires sociaux et de nos collaborateurs et d'entamer la discussion sur les mesures d'accompagnement de ce plan. Delhaize a toujours respecté le dialogue social et la législation sociale et continuera à le faire à l'avenir."

"Delhaize continue à opter résolument pour une communication transparente avec ses collaborateurs et leurs représentants dans le processus de concertation. Afin d'assurer un dialogue social serein, Delhaize choisit de mener le dialogue social au sein du conseil d'entreprise et non par le biais des médias ou de forums publics," conclut encore l'enseigne, comme pour signaler que c'est le débat public à sens unique qui l'oblige aujourd'hui à émettre cette communication, et aussi à demander l'intervention d'un médiateur dans ce dossier aujourd'hui bloqué.

[Retour aux actualités](#)